



## AGENDA

**2 Septembre**  
Rallye voitures  
anciennes et marché  
gourmand à partir de  
15h

**4 Septembre**  
Rentrée des Classes

**6 Septembre**  
Réouverture de la  
bibliothèque à 9h30

**9 Septembre**  
Forum des  
Associations - salle  
des fêtes de 9h à 13h

**9 Septembre**  
Inscription EDM de 9h  
à 13h à l'Ecole De  
Musique

**Du 28 Septembre au**  
**1<sup>er</sup> Octobre**  
Fête Locale



## Le Mot du MAIRE



L'esprit d'ouverture

Les élus de la majorité et de l'opposition avons convenu de réfléchir ensemble sur les programmes de travaux à mettre en œuvre pour les deux prochains exercices. Il y a ceux prévus dans les contrats de territoire signés avec le département: l'atelier, l'urbanisation, le curage du lac, l'adaptabilité, le groupe scolaire, les acquisitions foncières, l'aménagement du parc du carrefour de Fréchin. Dans notre démarche de réflexion commune, ce dernier dossier pourrait constituer la perspective phare, dans la mesure où jusqu'ici rien de concret n'a été décidé, qu'il porte sur un très beau terrain, avec de magnifiques arbres et qu'il est situé à l'entrée du centre bourg.

Lorsque la planification de tous ces équipements aura été arrêtée, en intégrant les financements, en provisionnant pour les imprévus et l'exercice éventuel du droit de préemption sur des acquisitions immobilières, il faudra poursuivre la réflexion sur la rénovation de la mairie qui ne peut s'imaginer que dans un prochain mandat. Ce que l'on peut envisager c'est de lancer un concours d'architecte pour préparer le terrain aux futurs élus. Au préalable, à court terme, nous pourrions solliciter le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, d'Environnement du département pour une pré-étude. Ce bon état d'esprit de part et d'autre laisse augurer du meilleur service à rendre à nos habitants qui dans la mesure du possible devront être associés aux prises de décisions.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

LE MAIRE, Daniel RUFFAT



## PRINCIPALES DELIBERATIONS

### **Conseil municipal du 31.05.2017 :**

Ecole Anne Franck : Marché de travaux de mise en conformité Ad'AP, sécurité incendie et rénovation énergétique. Attribution du marché de travaux

Salle polyvalente : Marché de travaux de mise en conformité Ad'AP, sécurité incendie. Attribution du marché de travaux

Ecole Anne Franck : Rénovation énergétique – acquisition de pompes à chaleurs CVC air/air – Demande de subvention au conseil Départemental de la Haute-Garonne et au Conseil Régional d'Occitanie

Adhésion de la commune au service commun de restauration du SICOVAL suite à la dissolution du SIVURS  
Dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Restauration Scolaire du Sud-Est (SIVURS) – adoption des modalités de répartition de l'actif et du passif.

Lotissement le Clos de Molinier : dénomination de la rue et numérotation des lots

Lotissement de Monsieur GOKBUDAK Ulas : dénomination de la rue et numérotation des lots

Lac : débit réservé

### **Conseil municipal du 03.07.2017 :**

Plan Local d'Urbanisme : Approbation de la modification simplifiée n°1.

Ecole Anne Franck : Marché de travaux de mise en conformité Ad'AP, sécurité incendie et rénovation énergétique.

Lot n°4 : Retrait de l'entreprise PAGES - Nouvelle attribution.

Salle Polyvalente : Marché de travaux de mise en conformité Ad'AP, sécurité incendie.

Lot n°4 : Retrait de l'entreprise PAGES - Nouvelle attribution.

Travaux d'aménagement du chemin de la Palenque : avenant n°1.

Travaux de restauration de l'église : avenant n°1 au marché de travaux – Lot n°2.

Demande de garantie d'emprunt de Colomiers Habitat pour la construction de 9 logements PLUS et 4 logements PLAI situés route de la Saune – Lotissement Plein Sud

## L'EGLISE AVANT / APRES

Les travaux de l'église se terminent : il reste quelques petites réserves à lever par les entreprises. A ce jour elle est encore fermée pour des travaux de menuiserie, de mise en sécurité et de pose de châssis pour éclairer les vitraux des chapelles. Ceux-ci devraient être terminés courant septembre (des offices exceptionnels peuvent avoir lieu).

Le coût total de l'opération HT est de 500 947€ hors maîtrise d'œuvre dont 221 491,06€ subventionné par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, ainsi que des dons privés.



## **RALLYE DE VEHICULES ANCIENS SUIVI D'UN MARCHE GOURMAND**

Pour le second marché gourmand, Sainte-Foy Initiatives prépare un programme palpitant le samedi 2 septembre : à 15h00 un rendez-vous de véhicules anciens avec une balade à la découverte du Lauragais ponctuée d'énigmes. Les moins téméraires pourront profiter de l'ombre du cèdre dans le parc.

Un apéritif clôturera le rallye et lancera le marché gourmand où vous retrouverez une douzaine d'artisans et producteurs locaux dont les spécialités vous feront saliver. Il y aura des produits locaux mais aussi exotiques, du salé comme du sucré, que vous pourrez déguster sur place ou à emporter. Un grand choix pour les petits et les grands, sans réservation. Venez comme vous êtes pour partager un agréable moment animé par Between Soul.

Réservation pour le rallye ou des renseignements sur le marché gourmand au 0623635820 ou sfinitiatives@gmail.com

## **VEILLEE AU CENTRE DE LOISIRS**



Pour la 5ème édition, le centre de loisirs "Le Lac" a organisé le moment phare de l'été pour les enfants: une veillée avec nuit sous tente, cette année, sur le thème du jeu télévisé " Koh Lanta".

Au programme, un apéritif suivi d'un repas ponctués par une multitude d'épreuves sportives et ludiques entre les équipes des Bokor et des Takéo. Pour finir, coucher sous tente entre copains, avec l'encadrement des 6 animateurs du centre. Au petit matin, un réveil échelonné avec petit déjeuner sur la structure avant de partir au cinéma pour l'incontournable "Moi Moche et Méchant 3".

## **LES CHASSEURS TIENNENT A PRESERVER LA TRANQUILITE DES HABITANTS**

Le Jeudi 29 juin s'est tenue l'Assemblée Générale de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée), présidée par Pierre Escribe et son bureau.

Conscients de l'extension de la commune (zone périurbaine) et de la tranquillité des nouveaux arrivants, des territoires seront interdits à la chasse : zone de la Palenque (à côté des nouveaux lotissements), autour de la station d'épuration, en dessous de la pépinière... En contrepartie, le président a conclu un accord avec N.Montsarrat afin de chasser sur une partie de son ancienne chasse privée tout en respectant les limites et les manifestations du domaine qui organise des réceptions. Le bureau reste le même, étant renouvelé pour un tiers tous les deux ans.

## **CE N'EST QU'UN AU REVOIR**

La fête de l'école avait une saveur particulière cette année. En effet elle sonnait le départ du directeur Stéphane Marty partant pour d'autres aventures, lui qui enseignait sur la commune depuis 2000.

Il sera remplacé par Anne Montillet.



## POULETADE : 100 KILOS DE GRILLADES



C'est la 3ème année que la pouletade a été remise au goût du jour par le comité des fêtes. Un repas traditionnel depuis des décennies sur la commune, qui permettait à tous les habitants de se retrouver. Et autant dire qu'elle rencontre toujours autant de succès. Ce n'est pas moins de 60 poulets (environ 100 kg) qui ont été grillés par les aînés (surnom donné par les membres du comité des fêtes) : Régis, Philippe, Christian, Gilbert, Robert et Denis.

## JOURNEE D'APPEL ET DU CITOYEN



Les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser dès leurs 16 ans le plus rapidement possible au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture, munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.



## CARTE DE BUS

Les cartes de transport scolaire pour la rentrée 2017/2018 seront disponibles au secrétariat de mairie fin août.

## DECHETS VERTS



5, 19, 26 Septembre  
10, 17, 31 Octobre

## MARIAGES



Aurélie CRAMPE et Vincent MARIN le 1er juillet  
Julie LOUIS et Cédric NATHAN le 8 juillet  
Laura HUET et Julien PUERTAS le 14 juillet  
Marie VILACA et Olivier MOUNIÉ le 29 juillet

## NAISSANCES

Clément DENIS le 28 mai  
César TORRES le 5 juillet  
Loïc VIARNÈS le 20 Juillet



## FETE DE LA MUSIQUE

Les bénévoles de l'école de musique ont encore proposé un programme musical riche et varié pour le premier jour de l'été, à l'occasion de la fête de la musique.



## LISTES ELECTORALES

Les personnes résidant depuis peu sur la commune, ainsi que les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront avant le 28 février 2018, peuvent dès septembre s'inscrire sur les listes électorales et ce avant le 29 décembre 2017. Un formulaire d'inscription ainsi que les pièces à fournir sont disponible sur notre site internet rubrique « la mairie-élections » ou au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public.

## GARDERIE MUNICIPALE

Il est rappelé aux parents ayant inscrits leurs enfants à la garderie municipale qu'ils doivent fournir avant facturation (fin octobre) leur avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus de 2016, au secrétariat de mairie. Vous pouvez effectuer cette démarche soit par courriel :

[saintefoydaigrefeuille@orange-business.fr](mailto:saintefoydaigrefeuille@orange-business.fr)

ou par fax : 0561837046

Sans cet avis et selon le règlement, le tarif maximum sera appliqué.

## URGENCES

**Pompiers** : 18 ou 112 (N° Urgence Européenne)

**SAMU** 15 ou 05.61.49.33.33

En l'absence de votre **Médecin** : après 20h, la nuit, le week-end et les jours fériés 3966

**Centre Antipoison** 05.61.77.74.47

**Gendarmerie** 17 ou 05.62.18.63.13 (Lanta)

**EDF** (incidents généralités) 08.36.67.77.24

**GDF** (sécurité gaz) 0.800.47.33.33

**Pharmacies de garde** : 3237

